

## Voisin bruyant (musique)durant la journée

## Par francois, le 27/08/2008 à 16:11

Bonjour je reste dans un semi-détaché, et mon voisin aime ecouté sa musique fort...Mon probleme est que je n'entant pas la dite musique, mais j'attend juste le boum boum qu'elle produit et parfois mon mur mitoyen vibre. Le plus souvent sa dure entre 10 hrs le matin jusqu'a 20 hrs... J'en ai parler a mon voisin a 4 reprises au cour des 3 derniers mois mais il s'en fou. Que puis-je faire? et quels sont mes reccours? merci de bien vouloir m'aider... François

## Par Tisuisse, le 27/08/2008 à 17:40

Faire intervenir la police ou la gendarmerie car le tapage dirune (de jour) est aussi interdit que le tapage nocturne. Le tapage diurne est donc verbalisable.